



LA MOBILISATION DES SALARIES DE FRANCE 3 COTE D'AZUR A PORTE SES FRUITS

LE PREAVIS DE GREVE DE L'INTERSYNDICALE POUR LE 15 MARS EST LEVE

Depuis le 18 janvier, le personnel de France 3 Côte d'Azur s'est mobilisé, sans relâche, afin d'obtenir les moyens de proposer une antenne de qualité. Celle-ci était en effet fortement compromise par le lancement de la nouvelle tranche du 18h30 dans un contexte de diminution des effectifs et de risques psycho-sociaux constatés sur nos antennes.

Cette mobilisation a porté ses fruits.

Il aura fallu un troisième préavis de grève, pour que la direction comprenne enfin que les demandes des salariés étaient légitimes sur un plan professionnel et servaient la qualité de notre antenne.

La direction a accepté des avancées conséquentes pour France 3 Côte d'Azur :

- recrutements : 2 postes de rédacteur, 1 poste de JRI, 2 postes de monteur
- scriptes : la direction s'engage à pourvoir les futurs postes vacants
- organisation du montage : planification du montage 18h30 plus efficace et présence effective de quatre monteurs actu du lundi au vendredi (y compris lorsqu'il y a un montage de série)
- présentation du 18h30 : engagement à pérenniser rapidement le poste de présentateur-coordonnateur
- qualité antenne : présence systématique d'un éclairagiste sur le 18h30 et les émissions spéciales en plateau
- organisation de la documentation : trois documentalistes sur trois jours, la semaine préparatoire du 18h30
- une réunion a été actée, fin mai, avec la direction et l'ensemble des représentants de proximité et des délégués syndicaux, pour faire le point sur la fabrication du 18h30.

Ces engagements représentent un progrès important.

**Vous pouvez compter sur les organisations syndicales signataires
pour veiller au quotidien à leur mise en œuvre.**

Antibes, le 14 mars 2021